

Etat des lieux des études

Après plus d'un an d'investigations sur le terrain, place à l'analyse des résultats et à la préparation du dossier destiné aux autorités. Les travaux portent sur des domaines aussi variés que le vent, l'environnement, les sous-sols, les accès, le raccordement électrique, le paysage, le bruit ou encore la sécurité aérienne.

Un gisement éolien particulièrement favorable

Les mesures réalisées durant dix-huit mois confirment la qualité du gisement éolien du Mont Sujet, avec une vitesse moyenne du vent d'environ 6 m/s à hauteur de rotor. Les données recueillies mettent en évidence des conditions très favorables à la production d'électricité renouvelable.

Un parc pouvant compter jusqu'à six éoliennes, dont la configuration définitive n'est pas encore arrêtée, permettrait une production estimée à environ 60 GWh par an, soit près de 20 % de la consommation électrique régionale du Grand Chasseral. Une production majoritairement hivernale, complémentaire à l'hydroélectricité et au photovoltaïque, qui répond à un enjeu central de sécurité énergétique : produire davantage d'électricité verte durant les mois où la demande est la plus élevée.

Les observations de terrain laissent place à l'analyse

Les inventaires consacrés aux oiseaux, aux chauves-souris, à la faune, à la flore et aux milieux naturels sont aujourd'hui terminés. Les spécialistes travaillent désormais à l'exploitation des nombreuses données récoltées afin d'établir les rapports environnementaux nécessaires à la suite de la procédure.

Ces travaux permettront de préciser les enjeux présents sur le site, d'évaluer les effets potentiels du projet et d'identifier les mesures les plus adaptées pour éviter, réduire ou compenser les impacts résiduels.

Le suivi de la migration des oiseaux se poursuit également. Après une première campagne à l'automne et au printemps, le radar ornithologique sera remis en place cet automne afin de compléter les observations sur la seconde grande période migratoire.

Sous-sols, accès et raccordement

En parallèle, les investigations techniques se poursuivent. Des sondages géotechniques ont notamment été réalisés afin de mieux comprendre la nature des sous-sols et de confirmer les conditions nécessaires à l'implantation des infrastructures.

Les études relatives aux accès, aux plateformes de montage, au transport des composants et au raccordement électrique avancent également. Elles contribuent à affiner progressivement la conception du parc et à l'adapter aux caractéristiques du terrain.

Sécurité aérienne

La compatibilité du projet avec les exigences de l'aviation civile et militaire fait naturellement partie des sujets examinés. Comme pour tout parc éolien, aucune autorisation ne peut être délivrée sans l'accord des autorités aéronautiques. Des échanges se poursuivent à ce titre avec les services compétents, en particulier Skyguide et le Département fédéral de la défense (DDPS).

Cette coordination a déjà produit des effets concrets sur la conception du parc. Les contraintes liées aux installations de communication de la Confédération ont été intégrées au dimensionnement, tandis que la modification par Skyguide d'une procédure d'approche aérienne, au début de l'année 2026, a permis de lever une part importante des limitations relevant de l'aviation civile.

Comme les volets environnementaux ou techniques, cette thématique contribue à la définition progressive du projet et à la recherche des solutions les plus adaptées.

Une phase de consolidation

Les prochains mois seront consacrés à la synthèse des résultats obtenus et à la finalisation des différents rapports spécialisés. Une attention particulière sera portée à la définition des mesures environnementales d'accompagnement et de compensation, qui constituent un élément important du futur dossier.

Inscrit au plan directeur cantonal en coordination réglée, le projet vise le dépôt d'un plan de quartier valant permis de construire au courant de l'année 2027.

Le Mont Sujet bénéficie d'un potentiel éolien remarquable et les travaux engagés permettent aujourd'hui de disposer d'une connaissance toujours plus précise du site. L'objectif reste de développer un projet solide, adapté à son territoire et capable de contribuer durablement à la production régionale d'électricité renouvelable, en particulier durant la période hivernale.